

Amiens, le 23 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Evènement

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2024

Le tribunal administratif d'Amiens a de nouveau répondu présent au rendez-vous des Journées européennes du patrimoine, édition 2024 !



Ce samedi 21 septembre, une cinquantaine de personnes ont été accueillies au cours de la matinée.



Cette année, en raison de l'indisponibilité de la guide conférencière intervenant habituellement, la visite a été organisée et effectuée directement par les membres de la juridiction amiénoise : outre la cheffe de juridiction et le greffier en chef, trois magistrats dont deux vice-présidents,

une agente de greffe et un assistant de justice ont contribué avec enthousiasme à la présentation de l'hôtel particulier et des missions et activités de la juridiction administrative.

Au cours de cette matinée de découverte, l'histoire du bâtiment, ancien hôtel particulier de style néo-Louis XIII, érigé en 1870 par Auguste Antoine Baron de Fourment et acquis en 1876 par la famille Vagniez-Renon, a été retracée dans ses grandes lignes. Ont été également présentés les éléments de décors remarquables du bâtiment ainsi que les missions et activités actuelles de la juridiction administrative, notamment en tribunal administratif.

Les visiteurs ont ainsi découvert l'originalité des lieux, marquée à l'extérieur notamment par la présence d'une grotte artificielle de style rocaille caractéristique de la fin du XIX^{ème} siècle et d'une fontaine, toutes deux nichées au cœur d'un parc arboré.



Le public a également pu admirer, à l'intérieur de l'hôtel particulier, les vestiges de l'ancien jardin d'hiver, qui servait jusqu'à récemment de salle d'audience, la salle d'hydrothérapie de style hispano-mauresque, le plafond en mosaïque de style art nouveau d'une pièce accueillant aujourd'hui un service de greffe ainsi que les boiseries de l'ancienne salle à manger devenue la salle des délibérés.



Outre un cadre patrimonial exceptionnel, nos invités ont pu découvrir les activités et métiers du tribunal, présentés par deux de ses vice-présidents dans la nouvelle salle d'audience du tribunal. A cette occasion les questions du public, nombreuses, ont nourri les échanges et témoigné de l'intérêt porté à la juridiction administrative.



Forte de ce succès, la juridiction amiénoise se tient prête pour la prochaine édition des Journées européennes du patrimoine !